

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire portant sur le budget 2026 du conseil de la Municipalité de Saint-Simon, tenue le 9 décembre 2025 à 19h, sous la présidence de monsieur Simon Giard, maire.

Présences : M. Simon Giard, Maire
M. David Roux, Conseiller poste #2
M. Alexandre Vermette, Conseiller poste #3
Mme Angèle Forest, Conseillère poste #4
Mme Marie-Lou Cournoyer, Conseillère poste #5
M. Réjean Cossette, Conseiller poste #6

Absence : M Patrick Darsigny, Conseiller poste #1

Est également présente Madame Rosemarie Delage, directrice générale adjointe.

Secrétaire d'assemblée : Madame Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des prévisions budgétaires 2026**
4. **Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026 – 2027-2028**
5. **Période de question portant sur le budget 2026 et sur le programme triennal d'immobilisation**
6. **Avis de motion – Règlement # 603-26 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2026**
7. **Avis de motion – Règlement # 604-26 relatif à la tarification des services municipaux pour l'année 2026**
8. **Clôture de la séance**

1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance

Monsieur le Maire Simon Giard demande aux membres du conseil un moment de réflexion.

Conformément au Code municipal du Québec, l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire a été signifiée dans les délais prescrits par la Loi à tous les membres du Conseil,

De plus, l'ordre du jour a dûment été signifié par la directrice générale à tous les membres du conseil le 2 décembre 2025.

2. Adoption de l'ordre du jour

299-12-2025 Considérant que les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire et qu'ils renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par David Roux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée

3. Adoption des prévisions budgétaires 2026

300-12-2025 Considérant que le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2026 a été préparé et présenté au conseil municipal;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit budget et en recommandent l'adoption;

En conséquence, il est proposé par Alexandre Vermette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2026, tel que présenté, lequel prévoit des revenus et des dépenses, totalisant chacun la somme de 3 296 540 \$.

REVENUS	Budget 2025	Budget 2026	Écart \$	Écart %
Taxes sur la valeur foncière				
Taxes foncières générales	1 893 847 \$	1 993 672 \$	99 825 \$	5,27%
Taxes spéciales foncières	247 444 \$	224 300 \$	(23 144) \$	-9,35%
Total taxes sur la valeur foncière	2 141 291 \$	2 217 972 \$	76 681 \$	3,58%
Taxes sur une autre base				
Services municipaux	355 653 \$	373 140 \$	17 487 \$	4,92%
Service de la dette	113 823 \$	17 900 \$	(95 923) \$	-84,27%
Total taxes sur une autre base	469 476 \$	391 040 \$	(78 436) \$	-16,71%
Païement tenant lieu de taxes (Gouvernement)	105 024 \$	109 516 \$	4 492 \$	4,28%
Transferts (Gouvernement)	168 836 \$	127 922 \$	(40 914) \$	-24,23%
Services rendus				
Services rendus organismes municipaux	34 835 \$	35 515 \$	680 \$	1,95%
Administration générale	3 635 \$	4 158 \$	523 \$	14,39%
Transport (MTQ)	49 893 \$	50 000 \$	107 \$	0,21%
Hygiène du milieu	55 800 \$	75 000 \$	19 200 \$	34,41%
Santé & Bien-être (Garderie)	29 635 \$	31 297 \$	1 662 \$	5,61%
Total services rendus	173 798 \$	195 970 \$	22 172 \$	12,76%
Imposition de droits				
Licences et permis	5 500 \$	8 000 \$	2 500 \$	45,45%
Droits de mutation immobilière	85 000 \$	150 000 \$	65 000 \$	76,47%
Droits sur les carrières et sablière	25 000 \$	28 000 \$	3 000 \$	12,00%
Total imposition de droits	115 500 \$	186 000 \$	70 500 \$	61,04%
Amendes et pénalités	4 000 \$	7 000 \$	3 000 \$	75,00%
Intérêts	56 020 \$	47 020 \$	(9 000) \$	-16,07%
Autres revenus	12 055 \$	14 100 \$	2 045 \$	16,96%
TOTAL DES REVENUS	3 246 000 \$	3 296 540 \$	50 540 \$	1,56%

DÉPENSES	Budget 2025	Budget 2026	Écart \$	Écart %
Administration générale				
Conseil	107 364 \$	106 605 \$	(759) \$	-0,71%
Application de la loi	3 575 \$	4 100 \$	525 \$	14,69%
Gestion financière et administrative	389 760 \$	428 540 \$	38 780 \$	9,95%
Greffe	17 000 \$	- \$	(17 000) \$	-100,00%
Évaluation	22 750 \$	25 050 \$	2 300 \$	10,11%
Quote-Part M.R.C.	80 077 \$	90 369 \$	10 292 \$	12,85%
Autres dépenses	14 000 \$	11 000 \$	(3 000) \$	-21,43%
Total administration générale	634 526 \$	665 664 \$	31 138 \$	4,91%

Sécurité publique				
Police	273 368 \$	294 343 \$	20 975 \$	7,67%
Entente incendie Ville de Saint-Hyacinthe	209 820 \$	222 220 \$	12 400 \$	5,91%
Protection incendie	27 700 \$	27 600 \$	(100) \$	-0,36%
Sécurité civile et autres	9 879 \$	14 185 \$	4 306 \$	43,59%
Total sécurité publique	520 767 \$	558 348 \$	37 581 \$	7,22%
Transport				
Voirie municipale	325 562 \$	379 443 \$	53 881 \$	16,55%
Enlèvement de la neige	175 433 \$	216 181 \$	40 748 \$	23,23%
Transport collectif	21 928 \$	19 918 \$	(2 010) \$	-9,17%
Total transport	522 923 \$	615 542 \$	92 619 \$	17,71%
Hygiène du milieu				
Eau potable	177 604 \$	187 392 \$	9 788 \$	5,51%
Eaux usées	60 471 \$	62 413 \$	1 942 \$	3,21%
Matières résiduelles	121 348 \$	149 115 \$	27 767 \$	22,88%
Cours d'eau	9 617 \$	4 727 \$	(4 890) \$	-50,85%
Vidange des installations septiques	40 160 \$	39 898 \$	(262) \$	-0,65%
Total hygiène du milieu	409 200 \$	443 545 \$	34 345 \$	8,39%
Santé et bien-être (Garderie)	7 600 \$	7 650 \$	50 \$	0,66%
Aménagement, urbanisme et développement	33 315 \$	33 865 \$	550 \$	1,65%
Loisirs et culture				
Supralocal Ville de Saint-Hyacinthe	66 401 \$	69 381 \$	2 980 \$	4,49%
Activités administratives	91 027 \$	93 160 \$	2 133 \$	2,34%
Activités récréatives & culturelles	105 400 \$	81 200 \$	(24 200) \$	-22,96%
Bibliothèque	8 710 \$	24 615 \$	15 905 \$	182,61%
Total loisirs et culture	271 538 \$	268 356 \$	(3 182) \$	-1,17%
Remboursement de la dette (Cap. & int)	369 446 \$	265 660 \$	(103 786) \$	-28,09%
Affectations (Réserves aqueduc & égout fonds roulement)	11 936 \$	11 936 \$	- \$	0,00%
Transfert aux activités d'investissement (Immo)	464 749 \$	425 974 \$	(38 775) \$	-8,34%
Total des dépenses	3 246 000 \$	3 296 540 \$	50 540 \$	1,56%

Adoptée

4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026 – 2027 – 2028

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028;

Considérant que ce programme présente les projets d'immobilisations que la Municipalité prévoit réaliser au cours de cette période, ainsi que leur mode de financement;

301-12-2025 En conséquence, il est proposé par Angèle Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Municipalité pour les années 2026, 2027 et 2028, tel que présenté :

**Programme triennal des dépenses en immobilisations
Années 2026-2027-2028**

	Projets	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Date indéterminée	Total des projets	Mode de financement
Administration générale	Réaménagement bureau municipal		500 000	1 400 000		1 900 000	Fonds général, Subvention, Règlement d'emprunt,
Sécurité publique	Génératrice	30 000				30 000	Fonds général
Transport	2 Ponceaux rang Charlotte (84300 \$)					- \$	Fonds général Subvention
	2 Ponceaux 1e Rang Ouest (102 142 \$)					- \$	Fonds général Subvention
	4 Ponceaux 3e Rang Est (171 513 \$)	112 700				112 700	Fonds général Subvention
	Saint-Jean-Baptiste pluvial			500 000	500 000	1 000 000	Fonds général et subvention
	Nouveau camion de déneigement	293 061				293 061	Fonds général et subvention
Hygiène du milieu							
Santé et bien-être	Garderie (revêtement extérieur)	57 750				57 750	Fonds général
Aménagement, urbanisme et développement							
Loisirs et Culture	Achat d'arbres	25 000				25 000	Fonds général Subvention
	Cuisine et local de rangement centre multifonctionnel		130 000			130 000	Fonds général Subvention
	Surface Deck-hockey	15 000				15 000	Fonds général
	Toiture pour la patinoire			1 000 000	1 000 000	2 000 000	Subvention
		533 511	630 000	2 900 000	1 500 000	5 563 511	

L'adoption du programme triennal ne garantit pas la réalisation des travaux puisque ceux-ci demeurent généralement soumis à des contraintes, à des autorisations ou à des demandes de subventions.

Adoptée

5. Période de question portant sur le budget 2026 et sur le programme triennal d'immobilisation

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne seront inscrits au procès-verbal de cette séance, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

6. Avis de motion - Règlement # 603-26 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2026

Avis de motion est donné par le conseiller Réjean Cossette à l'effet que le règlement # 603-26 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2026 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Ce règlement permettra au Conseil municipal d'imposer les taxes municipales et de déterminer les modalités de leur perception, conformément aux lois et règlements en vigueur, afin d'assurer le financement des services municipaux et des projets d'investissement pour l'année 2026.

7. Avis de motion - Règlement # 604-26 relatif à la tarification des services municipaux pour l'année 2026

Avis de motion est donné par le conseiller David Roux à l'effet que le règlement # 604-26 relatif à la tarification des services municipaux pour l'année 2026 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Il s'agit du règlement qui permet au Conseil municipal de décréter les tarifs exigibles pour la fourniture de certains biens ou services rendus par la municipalité.

8. Clôture de la séance

302-12-2025 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Marie-Lou Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la séance à 19 h 33.

Signé à Saint-Simon ce ____^e jour de janvier 2026.

Simon Giard
Maire

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Simon Giard, maire ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.